

Clim'Action Bretagne Sud

Rapport d'activités

2015

Rapport activités 2015 de Clim'Actions Bretagne Sud

1 – L'amorce de Clim'actions Bretagne Sud

Une première réunion s'est déroulée le vendredi 13 février 2015 avec un petit groupe de personnes (habitants, experts, élus, scientifiques) préoccupées par les conséquences du dérèglement climatique.

Le constat partagé est le suivant :

Le dérèglement climatique va impacter de plus en plus chacun d'entre nous et les personnes les plus fragiles le subiront plus fortement. Il aura un impact sur notre environnement, nos modes de vie et nos activités économiques. Il concerne de nombreux acteurs (habitants, entreprises, collectivités locales) et des secteurs très diversifiés. L'impact va jouer aussi bien sur la qualité de notre vie au jour le jour (habitat, santé, environnement, activités professionnelles et de loisir..) que sur l'économie et l'équilibre social de notre région en relation tant avec l'individu qu'au niveau de l'état et de l'Europe (transport et déplacement, agriculture, migrations, énergie, évolution économique...), et enfin que dans l'évolution globale (crises, guerre, épidémies, migrations massives, environnement global...)

Pour réduire nos émissions de CO2 il nous faut changer d'énergie (éolien, solaire, énergies marines, biogaz...) faire la chasse au gaspillage (isolation des bâtiments anciens), se déplacer autrement, planter ou replanter (stock de carbone et adaptation de l'agriculture au climat), gérer l'eau, bâtir différemment, se nourrir autrement, réduire nos déchets, et se protéger, (mais coûteux). Certaines pratiques sont directement accessibles sur le plan personnel, d'autres nécessitent une intervention publique comme le changement de politique énergétique et les règles de construction et d'urbanisme.

L'Union Européenne souhaite diminuer ses émissions d'un facteur 4 d'ici 2050 pour les amener à zéro en 2100. La France a repris ces objectifs pour la COP21. Mais les raisonnements économiques à court terme qui ne prennent pas en compte les effets de l'économie sur les ressources naturelles prédominent. Remettre l'économie au service du bien commun au lieu de la laisser profiter à quelques personnes prendra un temps qui ne correspond pas à l'urgence des enjeux climatiques. Il faudra accepter de mettre en cause des emplois immédiats liés aux industries fortement émettrices de carbone, pour favoriser les emplois liés aux énergies renouvelables. Ce choix n'est acceptable qu'avec des possibilités de reconversion et les financements associés.

Néanmoins il existe sur notre territoire des activités positives et qui vont dans le bon sens : en effet, il existe de nombreuses actions locales qui mobilisent des habitants, des entreprises, des collectivités locales dont l'impact est positif sur le climat, et ceci dans des domaines très variés (agriculture, énergie, déchets, transports, urbanisme, etc).

Comment pouvons nous agir pour que notre territoire s'adapte aux conséquences du dérèglement climatique, tout en continuant à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de ses habitants, et en préservant ce qui nous reste d'un environnement naturel de qualité ?

Une réelle sensibilisation et participation de la population seront plus efficaces qu'une application de solutions imposées à tous. Pour changer de mode de vie sans que cela soit vécu comme une régression ou un retour au passé, il nous faut privilégier les activités peu consommatrices de matière première ou d'énergie, être plus économe et efficace dans nos consommations et changer notre énergie vers le renouvelable.

Il importe d'aider les décideurs locaux à évaluer les risques et les opportunités de cette situation inédite. Nombre d'entre eux ne s'engageront en effet que si les citoyens et les acteurs associatifs et économiques les encouragent fortement.

Il s'agit donc, avec l'appui des nombreux acteurs concernés par le dérèglement climatique d'anticiper des événements, d'envisager des recommandations et des actions pour s'adapter au mieux à ces changements tout en sensibilisant les habitants pour qu'ils en soient les acteurs.

C'est pourquoi les participants de cette première réunion souhaitent initier une démarche positive valorisant le plaisir de vivre ensemble en évitant les débats stériles enfermés dans des oppositions politiciennes camp contre camp. Ils décident de créer une association qui regroupe les habitants soucieux d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique sur leur territoire et désireux d'initier une stratégie locale d'adaptation.

A la veille de la Conférence de l'ONU sur le Climat se déroulant à Paris (COP 21), c'est le moment opportun pour démontrer que les enjeux du dérèglement climatique sont aussi l'affaire des citoyens.

2 – La création de l'association

Le 31 mars 2015, les membres fondateurs se sont réunis en assemblée générale constitutive afin de créer l'association Clim'actions Bretagne Sud. Le but de l'association est de mobiliser les acteurs du territoire pour faire face aux enjeux du dérèglement climatique. Dans ce but il s'agit de lancer d'urgence des actions concrètes qui contribuent à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et facilitent notre adaptation aux changements tout en assurant la promotion des projets et des initiatives en œuvre sur le territoire. Clim'actions Bretagne Sud veut rassembler tous les acteurs et bonnes volontés du territoire prêts à s'engager. Ce n'est pas une tribune politique, syndicale ou professionnelle. L'association Clim'actions Bretagne Sud a été déclarée au Journal Officiel le samedi 25 avril 2015.

Le Conseil d'Administration se compose des personnes suivantes (par ordre alphabétique) : Pascal Baudont (Arradon), Yves Brien (Belle île), Soazig Di Bianco

(Theix), Cécile Franchet (Vannes), Sylvain Huet (Vannes), Laurent Labeyrie (Arzon), Gérard La Prun (Arradon), Marion Le Berre (Vannes), Elodie Le Rohellec (Elven), Claire MASSON (Auray), Dominique PIRIO (Arradon), Raphael Souchier (Plescop) et Jean-François VIC (Vannes).

Le bureau de l'association se compose de quatre femmes et de quatre hommes (2 présidents, 2 vice présidents, 2 secrétaires et 2 trésoriers) : Dominique Pirio (Présidente), Laurent Labeyrie (Président), Marion Le Berre (Vice-Présidente), Raphael Souchier (Vice-Président), Cécile Franchet (Secrétaire), Pascal Baudont (Secrétaire), Claire Masson (Trésorière) et Jean-François Vic (Trésorier).

Les responsables de la communication de Clim actions Bretagne Sud sont : Pascal Baudont, Cécile Franchet, Elodie Le Rohellec, Sylvain Huet et Gérard La Prun. Ils assurent le lien avec la presse et supervisent tous les articles, comptes rendus et images diffusés sur le blog (et prochainement le site). Ils ont la responsabilité des outils de communication mis en place par Clim actions Bretagne Sud.

3 – La mise en place des outils de communication de Clim actions Bretagne Sud

Des outils de communication opérationnels ont été mis en place au cours de l'année 2015 grâce à une forte mobilisation de Pascal Baudont, Elodie Le Rohellec (contenu du blog), Cécile Franchet, Nathalie Sottile (réalisatrice du logo) et d'une co-écriture et relecture active de tous les membres du Conseil d'Administration.

Ces outils sont :

Une page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Climactions-Bretagne-Sud>

Un Blog : <http://www.climactions-bretagnesud.bzh/>

Une adresse courriel : contact@climactions-bretagnesud.bzh

Un bulletin d'adhésion.

Le logo de Clim actions Bretagne Sud.

4 - La constitution du conseil scientifique de Clim'actions Bretagne Sud :

Un conseil scientifique a été constitué. Il se compose, pour le moment, de douze personnes physiques dotées d'expertises liées aux enjeux du dérèglement climatique (énergie, biodiversité, agriculture, droit de l'environnement, urbanisme et aménagement du territoire, économie locale, déchets, eau ...). La composition détaillée du conseil scientifique est en annexe de ce rapport d'activité.

Les missions du conseil scientifique sont de :

- réaliser un diagnostic de vulnérabilité du territoire,
- en identifier les atouts pouvant favoriser son adaptation, superviser les actions en cours et futures
- et donner un cadre aux activités, animations, ateliers thématiques et conférences publiques organisées par l'association.

Le conseil scientifique peut faire ponctuellement appel à des experts extérieurs en fonction des besoins, en concertation avec le bureau de l'association.

5 - Le repérage et la valorisation des initiatives et bonnes pratiques locales :

Une centaine d'initiatives individuelles, associatives, publiques ou économiques a été répertoriée illustrant la diversité des actions possible dans différents secteurs liés au climat.

Les moyens pour valoriser ces initiatives et ces bonnes pratiques choisis par l'association sont la rédaction d'articles, la diffusion d'information sur la page facebook, la réalisation de vidéos et l'organisation de rencontres ouvertes.

Quatre vidéos ont été réalisées en 2015 avec des adhérents de Clim actions Bretagne Sud formés et encadrés par l'association la télé d'ici (Sylvain Huet):

- haro sur le baccharis,
- la fontaine de Hallate (camping de Plougoumelen),
- les jardins éphémères (Vannes)
- une maison très particulière (Elven).

La télé d'ici et Clim'actions Bretagne Sud souhaitent valoriser des initiatives d'acteurs locaux en lien avec le climat afin de sensibiliser le grand public par un message positif (lutter contre la tentation de la passivité et du déni) de susciter une participation aux initiatives existantes ou l'envie d'en créer de nouvelles.

Ces vidéos peuvent animer des conférences débats dans les espace publics (médiathèques, cafés, salles communales) et sont à la disposition des partenaires institutionnels comme le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (une vidéo a été présentée lors d'une ciné-rencontre « le climat change : cela change quoi ? » à Auray le 20 novembre 2015). Ces vidéos sont également en accès libre sur le blog de Clim'actions Bretagne Sud.

6 – Le lancement et l'animation d'ateliers thématiques :

Les ateliers de Clim'actions Bretagne Sud ont pour objectif de réunir autour d'une thématique liée au changement climatique le panel le plus large possible d'habitants, d'initiateurs, d'experts, d'acteurs économiques et de décideurs publics du territoire.

L'objectif est de faire un état des lieux, de réfléchir aux actions à mettre en œuvre sur le territoire pour limiter notre impact sur le climat et nous adapter aux conséquences du réchauffement climatique et faciliter leur réalisation.

Les ateliers thématiques sont progressivement montés en fonction des forces vives de Clim'actions. Les résultats des ateliers seront présentés chaque année lors de la rencontre annuelle organisée par Clim'action Bretagne Sud.

Un guide pour les animateurs des ateliers a été élaboré à l'initiative de Raphaël Souchier avec la contribution de Laurent Labeyrie et d'Elodie Le Rohellec. Ce guide d'animation

est constitué de deux documents en annexe de ce rapport. Il permet de donner une trame commune de travail à tous les ateliers, adaptable à chaque thème, pour assurer un fonctionnement cohérent de l'ensemble des ateliers. Chaque atelier est animé par deux membres actifs de Clim'actions Bretagne Sud (idéalement un spécialiste référent et un non spécialiste “dynamiseur”).

Cinq ateliers thématiques sont sur les rails :

- « Climat et agriculture » animé par Claire Masson et Soazig Di Bianco
- « Climat et énergie » animé par James Boucher et Bruno Perera
- « Climat et économie » animé par Raphael Souchier et Elodie Le Rohellec
- « Climat, urbanisme et aménagement » animé par Marion Le Berre et Jean François Vic
- « Climat, mer et littoral » animés par Laurent Labeyrie et Erwan Gallet

7 – Rencontre annuelle de Clim actions Bretagne Sud le 3 octobre 2015

Chaque année, Clim actions organise un rendez-vous ouvert à toutes et tous : habitants, représentant-e-s d'institutions, d'entreprises et d'associations ainsi que des décideurs locaux. Ces rendez-vous sont des moments d'échanges et de réflexion, ils ont pour objet de présenter les travaux de Clim'actions, de mettre en lumière les actions engagées sur le territoire et d'évaluer leur efficacité par des indicateurs partagés. Le premier rendez-vous annuel s'est déroulé le samedi 3 octobre 2015 au Palais des Arts. Cet événement a réuni des acteurs indispensables pour agir et s'adapter aux enjeux climatiques : habitants, adhérents d'associations porteurs d'initiatives, entrepreneurs, élus de sensibilités différentes, représentants de structures institutionnelles (UBS, CCI 56, Office de Tourisme de Vannes et du golfe du Morbihan, CAPEB, Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ...)

Cette première rencontre a favorisé des échanges sur les enjeux du réchauffement climatique et de présenter des initiatives locales en cours (vidéos et forum). Elle a permis de mieux faire connaître les solutions actuelles et futures (interventions et table ronde), . Des temps d'échange en ateliers thématiques (agriculture, énergie, économie, urbanisme et aménagement) ont permis aussi de poser les jalons d'un renouvellement de notre regard et de nos pratiques. Le programme complet est en annexe de ce rapport d'activités.

Lors de cette rencontre, un forum des initiatives a été organisé sur la passerelle du second étage du Palais des Arts. Plusieurs initiatives locales étaient représentées : les robins des bennes, waterline expédition, réseau faire à cheval, énercoop, rizhome, sortir du nucléaire 56, les incroyables comestibles, le labo du Nautilus, la télé d'ici et le collectif Alternatiba.

Les retombées presses de cet événement ont été conséquentes : articles dans ouest France, le Télégramme, l'éco breton, et émissions de radio diffusées par Bro Gwened. Quelques jours après le déroulement de cette rencontre, nous avons obtenu le label COP 21. Ce label est attribué par un comité de labellisation présidé par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Ce label est le symbole du soutien institutionnel de l'État à un projet ou à une initiative. Il se matérialise par un logotype qui

peut être apposé sur les supports de communication relatifs au projet ou à l'événement. Une charte d'utilisation lie le porteur du projet à l'État.

8 - Les conférences publiques mensuelles :

Ces conférences publiques ont pour objectif de développer une culture commune sur le climat et/ou d'étudier des réponses apportées pour adapter un territoire aux enjeux. Elles sont aussi l'occasion de présenter les résultats des travaux et des activités de Clim actions Bretagne Sud (ateliers) et les événements nationaux ou mondiaux comme la COP 21.

Deux conférences mensuelles publiques se sont déroulées au Palais des Arts en 2015 à la suite de la rencontre annuelle du 3 octobre 2015 :

- le vendredi 6 novembre 2015 avec l'intervention de Laurent Labeyrie, océanographe ancien directeur de recherche au CNRS, spécialiste des changements climatiques, il a collaboré au rapport du GIEC et vient de faire paraître aux éditions Odile Jacob « submersion comment gérer la montée du niveau des mers ».

- le lundi 30 novembre 2015 avec l'intervention de Jean-Paul Aucher, conseiller communautaire délégué à l'énergie de Lorient Agglomération, président de l'agence locale de l'énergie de Bretagne Sud (Aloen).

9 – Le développement des partenariats

Clim actions Bretagne Sud, pour atteindre ses objectifs, doit pouvoir faciliter l'association des compétences de l'Université Bretagne Sud, du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, des entreprises, des collectivités territoriales, des agences publiques, des associations et des habitants.

Clim actions Bretagne Sud est représentée au conseil de développement du Pays de Vannes. A ce titre plusieurs d'entre nous ont contribué au bon déroulement de la journée sur la transition énergétique organisée le jeudi 5 novembre par le conseil de développement, l'Ademe et le CNFPT.

Clim actions Bretagne Sud développe des liens avec Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. Une des premières contributions de Clim actions a été de participer à la finalisation des fiches Cactus.

Une convention est en cours de rédaction avec deux axes principaux :

- encourager et faciliter le partage de l'expertise scientifique et technique du PNRGM et de CLIM' ACTIONS Bretagne Sud ;
- favoriser le partage d'informations, la communication et la sensibilisation autour des enjeux du changement climatique dans les domaines d'expertise du PNRGM et de CLIM' ACTIONS Bretagne Sud.

Clim actions Bretagne Sud se rapproche de l'Université de Bretagne Sud. Le site internet a été élaboré par un groupe d'étudiants de l'IUT.

10 – Conclusion

Quelques chiffres clés 2015 pour Clim'actions Bretagne Sud :

50 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Six réunions des membres actifs ont été organisées depuis la création de l'association (27 mai, 17 juin, 1er juillet, 4 septembre, 23 octobre, 11 novembre)

Un carnet d'adresse de 500 personnes est constitué issus de différents réseaux

Un rendez-vous annuel avec 200 personnes a été organisé

Deux réunions publiques mensuelles se sont déroulées.

Cinq ateliers sont en piste.

Trois partenariats sont en bonne voie (PNR, Conseil de développement et UBS)

Une première année de fonctionnement encourageante :

L'association Clim'actions Bretagne Sud est juridiquement structurée et elle est devenue un acteur identifié localement. Ses outils de communication sont opérationnels et son réseau est constitué. Ses objectifs et son plan d'actions sont déterminés.

Aujourd'hui Clim'actions Bretagne Sud a les bases nécessaires pour lui permettre de proposer une stratégie locale d'adaptation se basant :

- sur l'exemplarité, en constituant un observatoire valorisant les initiatives existantes,
- sur l'action, en lançant notamment des ateliers thématiques sur le climat
- sur l'information, la sensibilisation et la mobilisation de la population et des acteurs locaux (associations, entreprises, collectivités)

11 – Les perspectives en 2016

Clim'actions Bretagne Sud devra :

Lancer le fonctionnement de son conseil scientifique afin de répertorier les changements, les fragilités et les potentiels du territoire en matière d'adaptation climatique,

Renforcer le nombre de *Clim'acteur/trices* qui participent aux ateliers thématiques,

Mettre en place le réseau des *Habitant/e sentinelle* qui va identifier les signes et les conséquences locales du dérèglement climatique,

Multiplier les *observ'acteur/trices* qui repèrent et encouragent les initiatives locales, facilite leur valorisation par des conférences, blogs, articles, vidéos,...

Mobiliser des «*Form'acteur/trices*» qui mettent leurs compétences au service de l'association et participent à la création d'une base partagée de connaissances.

Organiser son rendez-vous annuel ouvert à toutes et tous, moments d'échanges et de réflexion, afin de mettre en lumière les actions engagées sur le territoire et d'évaluer leur efficacité par des indicateurs partagés.

Organiser chaque mois une conférence afin de développer et diffuser une culture

commune sur le Climat et les actions nécessaires pour en atténuer et s'adapter à ses changements.

En annexe :

La composition du conseil scientifique

Le guide des ateliers

Le programme détaillé de la rencontre du 3 octobre 2015

Annexe 1 « Les membres du conseil scientifique de Clim'actions Bretagne Sud »

Le conseil scientifique se compose, à ce jour, des personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

Jean-Paul Aucher (Lorient) est conseiller municipal de Lorient, membre du bureau du conseil de Lorient Agglomération et président d'Aloen (Agence locale de l'énergie de Bretagne Sud). Aloen porte également l'Espace Info Energie des Pays de Lorient et d'Auray.

James Boucher (Vannes) a été technicien supérieur forestier de l'Office National des Forêts, correspondant du Département santé des forêts, responsable Qualité (normes ISO environnement), chargé de développement bois énergie en Alsace, en lien avec le Conseil régional, les PNR et Alter-Alsace énergie. Titulaire d'un DESS d'Urbanisme, il est membre du comité citoyen de Vannes-Agglo pour la révision du SCoT, adhérent à ALOEN (agence locale de l'énergie Bretagne Sud) et à la Boucle Innovante Énergétique de Lorient Agglomération, il est à Enercoop-Bretagne et co-fondateur de l'association Vélo motive. Il a participé à différentes instances et travaux dont le comité consultatif constitué pour le Plan de déplacement urbain de Vannes-Agglo, le CA de la FAPEGM (Fédération des associations de protection de l'environnement du Golfe du Morbihan), le comité directeur de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), au Plan d'actions ministériel des mobilités actives, à la concertation sur l'indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail à vélo, à la loi sur la transition énergétique, et enfin au Conseil d'Administration du RAC-F (Réseau Action Climat) qui rassemble 19 associations nationales.

Yves Brien (Belle île) est passionné par le monde végétal, doté d'une maîtrise de Biologie animale et d'un DEA d'océanographie biologique (halieutique) il est conseiller écologiste à Bretagne vivante et au PNR d'Armorique. Il a été enseignant d'Ecologie générale à l'Institut de Géoarchitecture de Brest, maraîcher horticulteur, adjoint au Maire de Palais puis maire de Palais et Vice-Président de la communauté de commune et enfin conseiller Général du Morbihan.

Jean-Paul Coutel (Vannes), ancien délégué régional de l'ADEME de Haute Normandie. Il dirige depuis 1992 une société (SCOP) spécialisée dans le secteur d'activité de l'ingénierie et les études techniques dans le domaine de l'énergie. C'est un spécialiste de l'énergie et du climat.

Laurent Labeyrie, (Arzon), ancien directeur de recherche au CNRS, professeur à l'Institut universitaire de France, Directeur émérite du Master Sciences de l'Environnement, du Territoire et de l'économie à l'Université Versailles St-Quentin, Expert en évolution du climat et de la circulation océanique. Il a travaillé 2 ans aux Etats-Unis comme chercheur Géochimiste en environnement. Ancien membre actif du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), Elu au Conseil Municipal de la ville d'Arzon entre 2008 et 2014 (adjoint délégué à l'environnement, au développement durable, aux nouvelles techniques de communication, et aux moyens de transport), et il est impliqué à ce titre dans de nombreux projets alliant conception théorique et mise en œuvre.

Marion Le Berre (Vannes), a créé, en 1996, l'Agence d'urbanisme Territoires En Mouvement. Elle intervient, auprès de nombreuses collectivités, sur les questions d'aménagement touchant aux déplacements, au logement, au respect des paysages ou à l'organisation urbaine. Elle s'est particulièrement consacrée aux problématiques de limitation de la consommation d'espace et de renouvellement urbain à travers la gestion des opérations d'aménagement. Elle a notamment élaboré les Plans Locaux d'Urbanisme de nombreuses communes du Morbihan, et a été, de 2001 à 2007, urbaniste-conseil auprès des porteurs du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. En 2006, elle crée l'association Vannes Projet Citoyens. Dans ce cadre, elle anime de nombreux travaux ayant pour objectif de proposer de nouvelles pistes pour Vannes et de mettre en relation les acteurs du territoire.

Elodie Le Rohellec (Elven), titulaire d'un DEA d'Histoire et d'archéologie de l'Université de Rouen (76), est professeure agrégée d'Histoire-géographie au lycée de Questembert où elle enseigne notamment en section européenne. Elle a été adjointe au maire en charge de l'urbanisme, de la communication et de l'Agenda 21 dans la commune d'Elven, de 2008 à 2011, puis conseillère générale écologiste du canton d'Elven, de 2011 à 2015. Membre de l'Institut de Silfiac elle s'intéresse aux thématiques liées à la transition énergétique et au changement de modèle économique. Elle est également membre de l'association Habitat-Cité, basée à Paris, qui travaille sur des projets de développement par l'Habitat (durable) et pour laquelle elle a participé à une mission à Granada au Nicaragua.

Claire Masson Bailleul (Auray), ingénieur agronome de formation initiale, a travaillé 8 ans à la Chambre d'Agriculture comme conseillère en grandes cultures et en environnement puis comme responsable d'un Bassin Versant Bretagne Eau Pure de démonstration. Elle a été élue à la Mairie d'Auray de 2001 à 2008 (adjointe au Maire à l'environnement, aux espaces verts et à la circulation).

Bruno Perera (Auray) ingénieur agronome spécialisé dans les énergies renouvelables, a travaillé 10 ans dans l'agriculture en zones de montagne en conseillant les agriculteurs sur les circuits courts, les produits et les modes d'organisation. Spécialisé depuis 10 ans dans le développement durable et solidaire avec le bureau d'étude Kolibri (Auray), il travaille plus particulièrement sur la performance énergétique dans le logement, les bilans carbone, la gestion intégrée de la zone côtière (ostréiculteurs et zéro pesticide) et les programmes de développement durable tels que les Agendas 21. Il est l'auteur de « Hors saison ».

Dominique Pirio (Arradon), est formatrice en gestion et politique forestière. De 2008 à 2014 elle a été première adjointe au maire d'Arradon en charge de l'environnement et du Développement Durable. Elle a participé à la mise en place de l'agenda 21 et contribué à son évaluation de l'agenda 21 local organisée par la DREAL Bretagne. Elle a été vice-présidente du SIAGM en charge des patrimoines naturels et culturels, Eau et paysages. Elle a travaillé à ce titre avec l'UBO sur le projet IMCORE « Adaptation au changement climatique dans le Golfe du Morbihan ». Elle est actuellement conseillère municipale à Arradon

Raphaël Souchier (Plescop). Auteur et conférencier, il est aussi consultant européen en économies locales soutenables, facilitation de processus et coopération transculturelle. Au cours des 25 dernières années, il a animé pour l'Union Européenne des réseaux de coopération et projets d'échange d'expériences entre collectivités, universités et entreprises à travers le continent. Polyglotte, il a vécu dans divers pays, dont les États-Unis. Il a écrit ou co-écrit plusieurs articles et ouvrages dont Made in local qui rend accessible tout un vivier d'idées, d'expériences et d'outils pour penser et vivre l'économie autrement.

Jean-François VIC (Vannes), docteur en droit, est avocat associé au sein du cabinet MRV Avocats au barreau de Nantes. Spécialiste en droit public, il intervient tant au contentieux qu'en conseil auprès des collectivités locales. A ce titre, il assiste ces dernières dans l'élaboration de leur document d'urbanisme (PLU et SCOT). Chargé d'enseignements à la faculté de droit de l'université de Bretagne Sud (Master 1 Droit Public et Master 2 juriste conseil des collectivités territoriale) et à la faculté de droit de Nantes (Master 2 Villes et Territoires). Il enseigne le droit de l'environnement et le contentieux de l'urbanisme. Il intervient également comme formateur à l'Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales (INSET) d'Angers auprès des responsables des services aménagement et urbanisme des personnes publiques.

Annexe 2 « Le guide des ateliers »

1 - Objectifs et cadre commun des ateliers :

Chaque atelier de Clim'actions Bretagne Sud a pour objectif de réunir autour d'une thématique liée au changement climatique le panel le plus large possible d'habitants, d'initiateurs, d'experts, d'acteurs économiques et de décideurs publics du territoire pour faire un état des lieux et réfléchir aux actions à mettre en œuvre sur le territoire pour limiter notre impact sur le climat et nous adapter aux conséquences du réchauffement climatique. Les ateliers thématiques seront progressivement montés en fonction des forces vives de Clim'actions. Les résultats des ateliers seront présentés lors des rencontres annuelles de Clim'actions Bretagne Sud.

Nous proposons une perspective dynamique pour la réflexion et l'action, en une série d'étapes. Cette trame de travail commune aux différents ateliers doit bien sur être adaptée à chaque thème spécifique :

1-En quoi nos activités participent-elles à l'accélération du changement climatique ?

- Connaître et rendre accessible la nature et l'importance du problème climatique global actuel, telle que généré par la culture et les mécanismes économiques actuels tant à l'échelle globale que celle du territoire,

2- En quoi ces changements affectent ils notre environnement et les équilibres de la biosphère ?

- Connaître et rendre accessible la nature et l'importance des conséquences environnementales sur notre territoire et les interactions avec les échelles plus grandes (région, France, Europe, Monde)

3 – Comment réduire la contribution locale au problème climatique local (on pourrait appeler cela le défi climatique Bretagne Sud)

- Identifier les principales causes / natures d'activités (ex: surconsommation de biens, agriculture productiviste, construction, énergie, transports, etc.)
- Définir une stratégie optimale (80/20) pour une réduction rapide et efficace de cette contribution de notre territoire à l'effort global

4- Comment atteindre un régime au minimum « carbone neutre » et si possible « stockage de carbone » afin de contribuer par l'activité de notre territoire à l'atténuation du changement climatique et de ses impacts ?

- Définir ce que pourrait être un régime « bilan neutre ou négatif » des émissions

- carbonées pour chaque activité ou secteur (indicateurs)
- Imaginer et illustrer le fonctionnement et les activités de la société locale de la Bretagne Sud devenue « carbone-neutre » ou puits (développement des forêts, augmentation du contenu en carbone des sols ...)

5- Quelles sont les adaptations aux impacts des changements climatiques qui pourront être mises en œuvre sur le territoire. Avec quelles échelles de temps ? Est ce que les moyens financiers et réglementaires existants le permettent et dans le cas contraire quels sont les moyens à mobiliser.

- Lister et classer les adaptations en fonction des coûts, de la gouvernance, des règlements et des délais de mise en œuvre (table)
- Préciser si ces adaptations seront suffisantes pour les scénarios d'évolution « sobre (+ 2 °C stabilisation des émissions carbonées globales d'ici 2025) et les scénarios plus intensif (3 à 4 °C et pas de baisse significative des émissions carbonées globales avant 2040)

Les chiffres clés :

Les initiatives à ancrage local :

Les sites et ouvrages ressources :

Les personnes ressources à associer à l'atelier :

Déroulé des Ateliers (Guide proposé)

A. RÔLES - Le groupe distribue en son sein les rôles de facilitation :

1. Animateur / facilitateur : veille à ce que le groupe reste focalisé sur le thème et l'objectif
2. Gardien du temps : rappelle l'heure au groupe pour terminer le travail à temps.
3. Secrétaire(s)/ Rapporteur(s) :
 - Fait circuler au sein du groupe la 2^e page pour créer une liste de participants.
 - Note les points saillants en tenant compte du guide qui suit.
 - Présente(nt) au grand groupe le rapport de l'atelier

B. LANCEMENT DE L'ATELIER (Guide suggéré pour la discussion)

1. Tour de cercle initial: présentation rapide de chaque participant (nom, organisation, motivation à participer à l'atelier)
2. Présentation éventuelle de projet(s) exemplaire(s) en cours sur le territoire (identifiés préalablement par les animateurs de l'atelier)
3. Tour de cercle : Quelles priorités et opportunités pour une action concertée sur le territoire?

(Discussion, clarifications éventuelles par les porteurs de projets)

4. Liste des actions envisagées (sur tableau de papier)

5. Expression par les participants de leur souhait de participation aux sous-groupes (ex : à main levée)

C. SOUS-GROUPES (1 SOUS-GROUPE PAR ACTION RETENUE)

Pour chaque action retenue, les personnes intéressées forment un sous-groupe et remplissent une « fiche-action » :

1. **Action** : titre et brève description
2. **Intention** ou objectif visé par l'action
3. **Quand** voulons-nous commencer? ... et terminer?
4. **Comment** s'organiser? Rencontre - Téléphone - Courriel – Autres? / Date? Qui est invité?
5. **Personne contact** pour les communications à la prochaine étape. Précisez son rôle.
6. **Participants intéressés** – Liste

C. RAPPORTS

1. Si le temps disponible le permet, les rapporteurs rendent compte synthétiquement au sein de l'atelier
2. Les rapporteurs se mettent d'accord sur la forme de ou des rapports lors de la réunion plénière de fin de journée
3. Rapport(s) de l'atelier en réunion plénière

Déroulé de chaque sous-groupe / plans d'action (Guide proposé)

A. RÔLES - Le sous-groupe distribue en son sein les rôles de facilitation :

1. Animateur / facilitateur : veille à ce que le groupe reste focalisé sur le thème et l'objectif
2. Gardien du temps : rappelle l'heure au groupe pour terminer le travail à temps.
3. Secrétaire(s)/ Rapporteur(s) :
 - Fait circuler au sein du groupe la 2^e page pour créer une liste de participants.
 - Note les points saillants en tenant compte du guide qui suit.
 - Présente(nt) au grand groupe le rapport de l'atelier

B. CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTION

1. Tour de cercle : clarification de l'action proposée (questions, réponses, enrichissements)

selon le plan suivant :

7. **Action** : titre et brève description

8. **Intention** ou objectif visé par l'action
9. **Quand** voulons-nous commencer? ... et terminer?
10. **Comment** s'organiser? Rencontre - Téléphone - Courriel – Autres? / Date? Qui est invité?
11. **Personne contact** pour les communications à la prochaine étape. Précisez son rôle.
12. **Participants intéressés** – Liste

C. RAPPORTS

1. le(s) rapporteur(s) rédigent le rapport selon la structure proposée
2. les rapporteurs des différents sous-groupes s'accordent ensuite sur la forme de ou des rapports de l'atelier
3. Rapport(s) de l'atelier en réunion plénière

PLAN D'ACTION

1. **L'action**
 - . titre
 - . brève description
2. **Intention** ou objectif visé par l'action
3. **Quand** voulons-nous commencer? ... et terminer?
4. **Comment** s'organiser ? Rencontre - Téléphone - Courriel – Autres? / Date? Qui est invité?
5. **Personne contact** pour les communications à la prochaine étape. Précisez son rôle.
6. **Participants intéressés** – Liste